

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°218 | 155^e année | CHF 3.00

Votation en vue sur le PLQ Acacias 1

Urbanisme ◇ Le développement d'une partie du PAV, à Genève, va faire l'objet d'une votation. Le référendum contre le projet de plan localisé de quartier (PLQ) Acacias 1 a été déposé hier muni de 4915 paraphes, bien plus que les 3200 signatures valables nécessaires.

Ce projet de PLQ a été adopté par le Conseil municipal de la Ville de Genève le 4 octobre. Il a été attaqué par le Collectif des associations d'habitants et de quartiers, dont les associations membres revendiquent un urbanisme de qualité dans le quartier Praille-Vernets-Acacias (PAV) comme ailleurs dans le canton.

«Dans la rue, nous avons constaté que beaucoup de citoyens sont exaspérés par le développement de la ville et sa densification. Les gens ont signé dès que nous avons expliqué que nous défendons plus de logements, moins de bureaux, plus d'espaces verts et d'équipements publics dans ce PLQ», a indiqué Jean-Pierre Fioux, du collectif, lors du dépôt des signatures.

Ce PLQ concerne une portion du PAV, dans un triangle délimité par la route des Acacias et la route des Jeunes. Il prévoit cinq grandes tours de 17 à 30 étages de haut. Au vu des enjeux environnementaux, les référendaires déplorent l'absence de parcs et d'espaces verts. Ils considèrent aussi que l'école et son préau seront trop petits.

Le collectif critique le manque de logements, soit 223'000 mètres carrés de surfaces brutes de plancher, contre 67'700 m² pour les espaces commerciaux auxquels s'ajoute le maintien de 30'645 m² d'activités existantes. «La loi de 2018, qui prévoit deux logements pour un emploi, concerne l'ensemble du PAV. A Acacias 1, le ratio sera plutôt 1,4 logement pour un emploi», relève Marc Brunn, du collectif.

Les référendaires, qui estiment n'avoir pas été entendus par les autorités, se réjouissent de la campagne de votation. «Ce sera enfin l'occasion d'avoir un vrai débat public. La consultation du canton n'en était pas vraiment une», a déploré M. Fioux. Seuls concernés par cette votation, les citoyens de la Ville de Genève devraient se prononcer en juin ou en novembre 2023 sur ce PLQ. **ATS**